

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 14-15 (1863-1864)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Vente de plants forestiers  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784364>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

uent les longues graminées, dont l'influence est funeste lorsqu'elles sont épaisses; elles nuisent à peu près de la même manière aux plants qui croissent lentement; elles les recouvrent, les écrasent en hiver, et au printemps elles les retiennent longtemps attachés au sol. Les autres plantes herbacées, particulièrement celles qui sont annuelles, sont moins nuisibles, si toutefois elles ne recouvrent pas entièrement le sol. Les végétaux ligneux, tels que les bruyères, les myrtilles, les rhododendrons, ne nuisent directement aux jeunes arbres que lorsqu'on ne les a pas extirpés suffisamment lors de la plantation. Ces sous-arbrisseaux croissent lentement et ne se couchent pas, ce qui fait qu'il arrive souvent qu'ils protègent les cultures plutôt qu'ils n'en compromettent la réussite; il est bien des pentes arides, exposées au soleil, qu'il serait difficile de reboiser, si le sol trop superficiel, n'était pas déjà couvert de ces plantes, qu'il suffit d'éclaircir à la mise en culture. En revanche elles nuisent indirectement à la croissance des jeunes peuplements, en ce que l'humus qu'elles produisent ne convient pas aux essences forestières, si n'est pas mélangé à des matières inorganiques. Les myrtilles exercent en outre une action défavorable en formant un réseau de racines qui soustrait le sol aux influences atmosphériques, et entrave le développement des racines des autres plantes.

(*La suite au prochain numéro.*)

## VENTE DE PLANTS FORESTIERS.

On offre les plans désignés ci-après âgés de 3 ou 2 ans et d'une hauteur de 1 à 8 pieds : 300 bouleaux; 2000 acacias; 500 aulnes noirs; 300 érables platanoides; 200 tilleuls; 100 châtaigniers; 50 châtaigniers à fleurs rouges; 500 ormes; 300 pommiers et poiriers sauvages; 1500 mûriers blancs. Il y a aussi des plantons de chêne, de frêne, d'orme, de sapin blanc et rouge, de pin de Weymouth, etc., qu'on vendrait pour être repiqués. — S'adresser à la Direction de l'école d'agriculture, à la Rute, près Berne.

*Erratum.* — Une transposition a eu lieu dans le précédent numéro: les deux alinéas de la p. 125, commençant par *Entre la liberté et Si nous voulons*, doivent être placés au haut de la p. 125.